

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 92 (2003)

Rubrik: Pro Natura Fribourg : rapport d'activité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pro Natura Fribourg - Rapport d'activité 2002

JACQUES ESCHMANN, Président

Editorial

S'ajoutant aux menaces de guerre et à la montée du chômage, l'état de l'environnement et de la nature ne prête guère à l'optimisme en ce début d'année. Au moment d'écrire ces lignes, je suis encore sous le choc des informations qui nous sont parvenues en l'espace de quelques semaines. Bref échantillon: le pétrole du " Prestige " et les dégazages en mer provoquent des marées noires à répétition sur des centaines de kilomètres de côtes européennes. Des îles sont dévastées par les vagues géantes d'un cyclone. La terre n'a pas encore séché en Europe centrale que déjà les inondations sont de retour. Bien qu'au bord de l'extinction, la morue continuera à être pêchée. Le réchauffement attendu au 21ème siècle sera situé entre 1,4 et 5,8°.

Nul besoin de continuer l'énumération. En matière d'environnement, les signaux sont au rouge. L'exploitation économique de la planète s'effectue selon un mode polluant et prédateur. Et, bien que la prospérité ne touche qu'une faible part de l'humanité, l' " espèce la plus intelligente " soutire à notre bonne vieille terre plus qu'elle ne peut produire, saccageant au passage les sols, les eaux, l'atmosphère et la biosphère. Concernant cette dernière, les scientifiques comparent déjà l'ère industrielle aux pires extinctions massives de notre passé géologique.

Malgré les mises en garde d'une communauté scientifique bientôt unanime et en dépit des actions d'organisations comme la nôtre, la prise de conscience du public et des décideurs est loin de correspondre à la gravité de la situation. Une croissance économique soutenue est toujours considérée comme seule condition de la prospérité. Le pays le plus puissant du monde, par ailleurs pollueur N° 1, refuse toujours de ratifier le protocole de Kyoto, malgré la tiédeur des engagements qu'il implique. Dans notre petite Suisse, une majorité du Parlement fédéral ne veut plus entendre parler de l'Initiative des Alpes, pourtant acceptée par le peuple. Enfin, dans notre canton — pour s'en tenir à notre défense d'une forêt de montagne riche en espèces — on continue de planifier et de construire des routes à travers des zones sensibles.

Le tableau est sombre. Mais il serait faux de baisser les bras. Les solutions techniques existent. Et si leur financement fait défaut, c'est par manque de volonté politique ou par un mauvais choix de priorités. Quand les

États-Unis sont prêts à engloutir des dizaines de milliards de dollars pour attaquer l'Irak ou quand notre Parlement envisage de creuser un nouveau tunnel routier sous le Gothard, c'est que l'argent est là. Nos sociétés ont les moyens d'assainir l'environnement et de préserver la nature. À nous d'exercer les pressions nécessaires.

L'automne passé, pour la première fois en trente ans, la concentration de CFC dans l'atmosphère a commencé à diminuer, permettant d'espérer un complet rétablissement de la couche d'ozone en... 2050. Comme quoi, si les bons choix sont faits et les engagements respectés, le succès est au rendez-vous.

JACQUES ESCHMANN, Président

Pro Natura Fribourg
Rte de la Fonderie 8c
Case postale 183
1705 Fribourg
Tél/fax: 026 / 422 22 06
E-mail: pronatura-fr@pronatura.ch
Internet: www.pronatura.ch/fr

RAPPORT ANNUEL 2002

L'année 2002 dans la réserve naturelle du Vanil Noir

En 1999 sortait de presse la brochure "Randonnée naturaliste dans la réserve naturelle du Vanil Noir", rédigée par SYLVIE LEHMANN. Jusqu'à présent, ce guide n'était disponible qu'en langue française. Depuis cette année existe une version allemande. Elle est en vente dans les offices de tourisme de Fribourg, Bulle, Château d'Oex et les cabanes de Bounavaux et des Marrindes. Elle peut aussi être obtenue auprès de notre secrétariat au prix de Fr. 8.- l'exemplaire.

De nombreuses excursions "nature" ont eu pour cadre la réserve. Les universités de Neuchâtel et Fribourg, les Amis du jardin botanique, la Société de développement de Broc-Botterens-Villarbebey-Morlon ont mis sur pied quelques balades. Pro Natura n'est pas en reste, avec notamment un camp de jeunes au mois d'août et pour la première fois une excursion guidée par une stagiaire qui suit une formation d'accompagnatrice en moyenne montagne, Madame RACHEL RUMO. La fonction didactique de la réserve est un objectif essentiel que nous entendons poursuivre à l'avenir. Le Comité s'est rendu à Bounavaux le 5 octobre dans le cadre de sa sortie annuelle. Ce fut l'occasion pour les membres de faire connaissance avec les nouveaux responsables de la cabane. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux.

Marais de Guin: sondage auprès des visiteurs

Entre le 29 avril 2001 et le 24 mars 2002, des collaborateurs de Pro Natura ont mené une enquête auprès des visiteurs des marais de Guin. Durant 23 journées, plus de 300 personnes ont été interviewées et 284 d'entre elles ont rempli un questionnaire. Par ce sondage, la commission des marais de Guin voulait connaître le profil des visiteurs de la réserve et cerner leurs attentes. Les résultats serviront de base à la planification de mesures concernant l'accompagnement du public.

Cette enquête a montré que la plupart des visiteurs étaient des germanophones (80%), habitant les environs et venant dans les marais de Guin plusieurs fois par année (75%). Plus de la moitié des gens s'y rendent en voiture, alors que plus de 40% viennent à pied, ce qui est considérable. Les raisons des visites sont en premier lieu la balade dans la nature (59%), suivi de l'intérêt pour la réserve naturelle (29%). L'information est considérée

comme suffisante et les équipements satisfaisants. L'entretien des chemins est très apprécié, les règles de comportement dans la réserve sont connues et acceptées par les visiteurs.

Nous pouvons en conclure que les marais de Guin ont une fonction de délasserement de proximité. Ce rôle doit être maintenu, tant qu'il n'est pas en contradiction avec les buts de protection.

Grand tétras: les derniers espoirs s'envolent

Le recensement de 2001 de la station ornithologique suisse a révélé une situation alarmante au niveau national pour les populations de grand tétras. L'espèce semble même condamnée dans notre canton. Un habitat qui n'est pas optimal et des dérangements fréquents sont les causes principales du recul, de même que des conditions météorologiques défavorables au moment de la couvaison. Les populations ainsi affaiblies sont également sujettes à la prédation. Alors que le groupe de travail "Forêts de montagne riches en espèces" a déterminé les mesures urgentes à mettre en oeuvre, seules quelques initiatives isolées de gardes-forestiers ont été concrétisées. Parallèlement, des projets nuisibles pour l'espèce ont reçu l'aval des autorités.

Face à cette situation d'urgence, Pro Natura a demandé au Conseil d'Etat de prononcer un moratoire sur les projets de routes forestières traversant des habitats potentiels du grand tétras. Cette proposition ayant été refusée, quatre revendications reposant sur la loi forestière ont été formulées par notre association: mise en application de l'interdiction de circuler sur les routes forestières, soutien financier aux propriétaires de forêts pour des mesures en faveur de la protection de la nature, création d'une grande réserve forestière dans les forêts domaniales du Höllbach, mise en oeuvre d'une zone de tranquillité pour la faune dans la région de la Trême. Pour définir ces exigences, Pro Natura a exploité les dispositions prévues par la loi sur les forêts. Il ne s'agit donc pas d'idées lancées au hasard. L'association attend un signe clair des autorités, prouvant leur volonté d'assurer la protection des espèces dans notre canton.

Protection de la rainette dans l'ancienne gravière de Contramont (Farvagny)

27 sites de reproduction de la rainette verte (*Hyla arborea*) ont été recensés dans le canton de Fribourg en 1997. Ces sites sont concentrés sur trois régions plus ou moins isolées les unes des autres: la rive sud du Lac de

Neuchâtel, les environs de l'Auried, en aval du barrage de Schiffenen, et la région de Farvagny à l'ouest de l'A12 Fribourg - Bulle. Cette dernière population, qui est la plus petite des trois, peut être considérée comme relique d'une population qui jadis peuplait les zones alluviales de la Sarine et de la Glâne. Aujourd'hui, la population se maintient grâce à une intense activité d'exploitation de diverses gravières dans la région. La gravière de Contramont (12 ha), qui n'est plus exploitée depuis plusieurs années, mérite une attention toute particulière. On y trouve, en plus de la rainette verte, 6 autres espèces de batraciens ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux menacés, tel le petit gravelot (*Charadrius dubius*). La gravière figure dans l'inventaire des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (FR 96) en tant qu'objet dont la mise au point n'est pas terminée.

Au cours de la révision du plan d'aménagement local de la commune de Farvagny, Pro Natura Fribourg a rendu le conseil communal attentif aux richesses naturelles du site. Elle a demandé que la gravière soit inscrite en zone de protection de la nature, tout en lui attribuant une fonction didactique sur le modèle de la réserve de l'Auried. Le conseil communal a accueilli favorablement cette idée. Il a demandé que le projet tienne compte des différents intérêts, soit de l'intégration paysagère, des besoins de l'agriculture, des nuisances et des coûts engendrés. Le projet présenté en automne 2002 par Pro Natura Fribourg répond à ces critères et devrait satisfaire aux conditions du conseil communal. Nous avons également présenté un concept de gestion pour les visiteurs. Nous attendons maintenant l'aval des autorités communales avant de poursuivre nos démarches.

En bref

Avenir du tourisme au Lac Noir

Les bases d'un concept pour le développement touristique dans la région du Lac Noir ont été élaborées par les milieux intéressés. Notre association était représentée dans les groupes de travail et y a défendu les intérêts de la protection de la nature. Ainsi toute la zone du Schwyberg doit être dévolue au tourisme doux et aucune infrastructure lourde n'y est planifiée. Pro Natura reste cependant vigilante pour que des critères de qualité élevés soient fixés, répondant véritablement à la notion de développement durable.

Piste du Cousimbart

La nouvelle piste forestière et alpestre du Cousimbart a été réalisée durant l'été 2002. La phase de chantier a soulevé de vives réactions, tant il est vrai que la construction d'une route en région de montagne est choquante. Pro Natura continue de veiller à ce que les clauses de la convention signée par les parties soient respectées. Une barrière automatique et un obstacle physique ne permettront l'accès qu'aux véhicules autorisés, ce qui limitera les dérangements pour la faune. L'exploitation forestière devrait être axée sur une sylviculture favorable aux espèces de la forêt de montagne.

Rive sud du Lac de Neuchâtel

2002 a vu entrer en vigueur les réserves naturelles de la Grande Cariçaie. Les objectifs de protection et les règles de comportement seront adaptés en conséquence. Reste la question lancinante des chalets, situées dans les réserves, pour lesquels des concessions à durée limitée avaient été octroyées. Alors que les délais pour leur démolition sont déjà fixés, les politiques envisagent une ultime solution de compromis sous la forme de "contrats nature". Pro Natura a fait partie du groupe de travail chargé de définir les problèmes environnementaux liés à ces constructions et de définir les mesures pour y remédier. Pour notre association, la faisabilité de tels contrats reste à démontrer, tant d'un point de vue juridique que pratique.

Projet IFP (Inventaire fédéral des paysages) Vanil Noir

Le Vanil Noir est l'objet de la part de la Confédération d'un projet-pilote qui a pour but de valoriser le tourisme doux dans la région. Au cours de l'année, des groupes de travail se sont chargés de mettre sur pied un concept. Ces groupes comprenaient des représentants des communes concernées (vallée de la Jogne et Intyamou), de l'économie et aussi de Pro Natura. Le projet a reçu récemment l'aval du Canton et de la Confédération. L'avenir verra l'élaboration d'actions concrètes qui valorisent le paysage et un tourisme respectueux de l'environnement.

La piste de La Gitetta, commune de Charmey

Une piste forestière a été aménagée au lieu-dit "La Gitetta", commune de Charmey, dans le but d'exploiter des bois attaqués par le bostryche. Nous sommes intervenus auprès du Service des Forêts, car cette piste n'a pas été mise à l'enquête. Le Service a considéré qu'il s'agissait d'un réaménagement d'une piste existante. Or nous nous trouvons dans une zone exceptionnelle du point de vue flore. On peut regretter que ce "réaménagement" n'ait pas fait l'objet au moins d'une concertation entre les différentes parties.

Expo 02 a vécu

D'après les observations, les sites naturels proches du lieu d'exposition semblent n'avoir pas souffert de l'affluence des nombreux visiteurs. En ce moment, notre attention est focalisée sur la déconstruction et la remise en état du site de Morat. La remise en état devra restituer les lieux dans leur forme initiale. Certains voudraient conserver le Monolithe. Son avenir sera fixé quand vous lirez ces lignes, et notre association aura aussi pris position à ce propos.

Parcours aérien à Charmey

Un projet de parcours aérien, sis sur le territoire de la commune de Charmey au lieu-dit "Ganet d'Avau", est mis à l'enquête publique. Notre section fait alors valoir son droit d'opposition. Nous craignons que ce projet n'engendre de nouvelles infrastructures: élargissement de la route actuelle ou nouvelle desserte, parking, nouvelle buvette... Le litige porte surtout sur la route d'accès, route alpestre dont l'utilisation doit être réservée aux seuls ayants droit. Face à l'engagement de la Commune de prendre des mesures de restriction de la circulation si nécessaire, nous retirons notre opposition.

Pro Natura Fribourg (2002)